

LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Fête nationale 2018 à Chaumont et sur les Jeunes-Rives

La population de la ville de Neuchâtel, de même que les habitant-e-s de la région et les visiteurs, sont cordialement invités à célébrer la Fête nationale mardi 31 juillet à Chaumont et mercredi 1^{er} août sur les Jeunes-Rives. Cette année, l'allocution officielle du 31 juillet sera prononcée par Christine Gaillard, présidente du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel, tandis que Joachim Son-Forget, député des Français établis hors de France, sera l'orateur invité de la cérémonie du 1^{er} août. Mercredi soir, les feux d'artifice seront tirés à la nuit tombée, à 22h15.

A Chaumont, la manifestation débutera **mardi 31 juillet** à 16h au terrain de football par un vin d'honneur offert à la population. L'allocution officielle sera prononcée à 20h30 par Christine Gaillard, présidente du Conseil communal de la Ville de Neuchâtel. Un cortège se mettra ensuite en marche, alors que le grand feu sera allumé dès 21h30. La Fête nationale est mise sur pied à Chaumont par un comité d'organisation soutenu par la Société d'intérêt public de Chaumont et la Ville.

Le lendemain, **mercredi 1**^{er} **août**, la fête aura lieu sur les Jeunes-Rives dès 18h, avec un vin d'honneur servi à la population. Dès 19h, le groupe Onirical Blend entrera en scène en attendant la cérémonie officielle qui débutera à 21h30 par le message des Eglises porté par le pasteur Florian Schubert. De 20h30 à 21h15, distribution de lampions par l'Association des sociétés locales de la Ville.

C'est ensuite Joachim Son-Forget, député du parti La République en Marche à l'Assemblée nationale française, qui prononcera l'allocution officielle sur les Jeunes-Rives. Elu dans la circonscription Suisse et Liechtenstein des Français établis hors de France, Joachim Son-Forget, double national franco-kosovar, est né en Corée du Sud et vit à Genève. Outre son mandat de député, il est aussi médecin radiologue au CHUV et claveciniste émérite.

Le feu d'artifice sera tiré à la nuit tombée, à 22h15. Il sera suivi d'une soirée DJ. Les festivités du 1^{er} août sont organisées par l'Association des sociétés de Neuchâtel, sur mandat et en collaboration avec la Ville.

Neuchâtel, le 20 juillet 2018

Chancellerie de la Ville

Renseignements complémentaires :